



Mis en ligne le lundi 12 septembre 2016

La carte Ecoasso sera disponible le 19 septembre

La carte Ecoasso a pour objectifs de favoriser l'accès aux pratiques associatives (sportives, culturelles, de loisirs, citoyennes...) et de dynamiser le tissu associatif local

Elle donne droit à une réduction à l'adhésion aux associations gardannaise et bivéroises (30% de la cotisation, plafonnée à 40 euros), un tarif préférentiel au Cinéma 3 Casino et aux spectacles du Service Culture et Vie Associative.

Bénéficiaires (Gardannais et Bivérois) :

Personnes non imposables (actifs et retraités), ainsi que leurs enfants à charges (présenter un Avis de non-imposition).

Enfants dont les parents sont bénéficiaires de l'ARS (Allocation Rentrée Scolaire) et API (Allocation Personnes Isolées).

Bénéficiaires du RSA

Bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle)

Pièces à fournir :

Une pièce d'identité

Livret de famille + carte d'identité d'un parent si l'enfant n'a pas la carte

Une photo d'identité

Un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone fixe)

Un avis de non-imposition 2016

Un justificatif du RSA, de la CMU, ou de l'ARS

Tarif et Point de Vente :

6 euros en espèces

Maison de la Vie Associative, Avenue du 8 Mai 1945

Carte délivrée du 19 septembre au 10 octobre 2016

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Renseignements au 04.42.65.77.00

Validité :

Une saison (de septembre 2016 à août 2017).

<!--href="javascript:ShowHide('qr_open180615517','qr_closed180615517');"-->

[Maison de la vie associative Services municipaux](#)

<!--

Maison de la vie associative-->

MVA

[Agrandir le plan](#)

Accueil et services aux associations

- **Adresse** : La Halle
Avenue du 8-Mai 1945
- **Code postal** : 13120
- **Ville** : Gardanne
- **Téléphone** : 04 42 65 77 00
- **Courriel** : accueil-vieassociative@ville-gardanne.fr